



## QUEL EST LE RÔLE DE L'AUMÔNERIE CATHOLIQUE EN PRISON?

Maison d'arrêt de ROUEN

### **Préambule**

Nous, aumôniers catholiques en prison, **ne venons pas ici pour faire du prosélytisme**. Soyons clairs. Toute forme de prosélytisme, déclaré ou masqué, qui tenterait de profiter de la fragilité ou de la souffrance des personnes pour en faire des adeptes de l'Église catholique serait non seulement **contraire** au principe de laïcité mais surtout **au respect** auquel les personnes détenues ont droit et **au sens même de notre mission**.

### **Que venons-nous faire?**

On peut définir la mission de l'Équipe d'Aumônerie autour de **deux objectifs**:

- 1 Une présence auprès des personnes détenues qui, bien que ne partageant pas notre foi, demandent à se joindre à nos groupes de réflexion.
- 2 Une présence auprès des personnes détenues qui se déclarent croyantes et désirent pratiquer leur religion, ainsi qu'une présence au personnel qui pourrait en sentir le besoin.

### **Premier objectif**

- **Accueillir** toute personne qui le souhaite, sans a priori sur sa demande et sans jugement sur sa personne, afin de **l'aider à traverser** le mieux possible le temps d'incarcération, la souffrance, la solitude, la situation d'enfermement.

Nous ne refusons personne, même si nous conseillons avec insistance aux membres d'autres religions ou Églises de faire appel à leur propre aumônerie. Des "non-chrétiens", des gens se déclarant "non-croyants" fréquentent nos groupes d'aumônerie. Tous, **eux comme nous**, avons **le souci de nous respecter et de nous écouter**.

Nous voulons contribuer, comme d'autres organismes non confessionnels, à permettre à chaque personne incarcérée de prendre - ou peut-être reprendre - conscience que, quel que soit son délit, elle reste **une personne humaine qui a une dignité** et qui a droit au respect dû à tous les humains.

- **Signifier**, par notre présence, que chaque personne incarcérée a **le droit d'être aidée**, encouragée à se relever, à **reprendre confiance** en elle, à changer son regard sur les autres et sur elle-même, à **se re-construire** et à croire en un avenir possible.

**Notre apport spécifique** est sans doute de travailler, avec toute personne détenue, une évolution **vers la réconciliation**. L'inviter à passer, peu à peu, **de la faute au pardon, du repli sur soi à l'ouverture, de la peur à l'espérance** et à donner **du sens** à sa peine, à sa vie.

Avec beaucoup de partenaires qui ne partagent pas notre foi - mais aussi avec ce que nous apportons de spécifique - nous essayons d'**accompagner** ces personnes dès le début de leur incarcération, **vers leur réinsertion**. Nous leur indiquons tous les professionnels qui ont pour mission de les aider dans leur démarche et nous les encourageons à les rencontrer. **Œuvrant selon notre spécificité propre nous ne voulons, en aucun cas, nous substituer à ces autres intervenants.**

**Nous agissons** d'abord, comme nos partenaires, au nom de **l'humain**. Et nous agissons aussi par **la foi** qui nous anime et qui, pour nous, a un rapport très étroit avec l'humain.

### **Deuxième objectif**

L'équipe d'aumônerie permet aux personnes qui se déclarent croyantes de pratiquer leur culte, grâce aux célébrations qui leur sont proposées le dimanche matin et à l'occasion des grandes fêtes chrétiennes.

L'équipe d'aumônerie permet également aux personnes détenues qui le désirent de rencontrer personnellement un aumônier pour s'entretenir avec lui et éventuellement pratiquer le Sacrement de Réconciliation

L'équipe d'aumônerie propose aux personnes détenues qui le veulent de se retrouver dans l'un ou l'autre des groupes bibliques pour une réflexion et un approfondissement de leur foi et une approche de l'Évangile.

Enfin elle veut rendre compte des gestes de solidarité forte et d'humanité profonde dont elle est témoin en détention.